



COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MEYRIEU LES ETANGS DU 11 MARS 2021

Convocation du 4 mars

Ouverture de la séance à 20 heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Neyret sous la présidence de Monsieur Alain Couturier, maire.

Etai^{ent} présents : Le maire Alain Couturier, les adjoints, Joël Soris, Brigitte Boyet, Fabrice Durand, Stéphanie Clovel-Panay, les conseillers municipaux Nathalie Colombier, Roger Patural, Christine Gay, Sandrine Gauchon, Jean-Pierre Guillermin, Estelle Henry, Patrick Guillaud, Marianne Perrichon.

Etai^{ent} absent(s) et excusé(s) : Richard Drevon, Sébastien Tarallo.

Pouvoir(s) : Aucun.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 11 février 2021
- Vote du budget primitif 2021
- Points divers
 - o Commission scolaire : point sur les contrats CAF, ALSH du mercredi après-midi.
 - o Construction du groupe scolaire : point d'avancement du projet
 - o Travaux à la salle des fêtes : état d'avancement.

1. Désignation du secrétaire de séance

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Alain Couturier.

M. Fabrice Durand a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

2. Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal

Le compte-rendu du conseil municipal du 4 février 2021 est approuvé à l'unanimité.

3. Vote du budget primitif 2021

Monsieur le Maire demande à la commission finance de présenter le budget primitif 2021 au conseil municipal, suite au travail de la commission.

La commission finance présente tout d'abord le plan de financement du projet de construction du groupe scolaire. Projet qui conditionne cette année l'élaboration du budget primitif 2021.

Le coût du projet est de 2 605 138,99€ TTC. Les subventions notifiées sont de 969 500€. Le FCTVA (récupération de la TVA) sera de 427 347€. Le reste à payer sera financé par la commune par un autofinancement de 108 291,99€ et un emprunt à long terme de 1 100 000€.

Le budget primitif 2021 s'équilibre comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de FONCTIONNEMENT :	687 528,75 €	687 528,75 €
Section d'INVESTISSEMENT :	3 259 969,01 €	3 259 969,01 €
TOTAL :	3 947 497,76 €	3 947 497,76 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2021 de la commune.

4. Point divers : point sur les contrats CAF, ALSH du mercredi après-midi.

Madame l'adjointe déléguée aux affaires scolaires informe le conseil municipal que :

- Suite au dernier contrôle de la CAF il est nécessaire de corriger les horaires de garderie entre le règlement et les horaires donnés aux parents et corriger la fiche unique qui détaille la liste du personnel.
- Concernant le contrat enfance et jeunesse qui arrive à son terme, la commission scolaire propose de sortir de ce contrat au vu des contraintes que le contrat impose au niveau de la gestion et du taux d'encadrement imposé. Le conseil municipal rejoint cette position.
- Il est prévu de faire un conseil d'école avec les enfants en présentiel dans la cour afin de pouvoir écouter les demandes des enfants qui n'ont pu s'exprimer pour cause des contraintes liés à la pandémie.

Monsieur le Maire précise, suite à une réunion entre maires, que concernant l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement du mercredi après-midi géré actuellement par la communauté de communes, la gestion sera reprise par les mairies en coopération intercommunale. L'organisation est en cours de réflexion. La garderie se ferait sur la journée du mercredi complète matin et après-midi. Il y aurait comme lieu de garderie Artas, Chatonnay, St Jean de Bournay et Savas Mépin.

5. Point divers : Construction du groupe scolaire : point d'avancement du projet

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que :

- Les courriers aux entreprises non retenues ont été envoyés.
- Concernant le planning, le démarrage des travaux se précise pour fin mai.

6. Point divers : Travaux à la salle des fêtes : état d'avancement

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que :

- Les façades sont terminées, les finitions des bordures de toit vont être réalisées prochainement.
- La rénovation du chauffage est en cours.
- Un appel à la population est fait pour trouver éventuellement un nom à la salle.

10. Questions diverses

- Prochain conseil municipal : La date du prochain conseil est fixée au 1^{er} avril.

Monsieur le Maire lève la séance du Conseil municipal. Clôture de séance à 23h11.

Alain Couturier :

Joël Soris :

Brigitte Boyet :

Fabrice Durand :

Stéphanie Clovel-Panay :

Nathalie Colombier :

Roger Patural :

Christine Gay :

Richard Drevon : excusé

Sandrine Gauchon :

Jean-Pierre Guillermin :

Estelle Henry :

Patrick Guillaud :

Marianne Perrichon :

Sébastien Tarallo : excusé